



« LE DISPOSITIF RELAX : vivre sereinement sa sortie culturelle avec une personne en situation de handicap »

Vendredi 9 février 2024 de 10h00 à 12h00

Une réunion-débat 100% Visio - Pour toutes personnes concernées par le polyhandicap

Intervenantes :

Juliette Monnier : Coordinatrice du réseau Ciné Relax

Marie Clerget : Chargée de mission Relax spectacle vivant

Présentation :

Aller au cinéma, au concert, à l'opéra, au théâtre : un acte banal mais qui, pour certains, paraît impossible ou se transforme en épreuve.

Le dispositif Relax rend la culture accessible en inclusion à des personnes qui en sont privées par leur handicap (polyhandicapées, autistes, personnes avec un handicap intellectuel, cognitif, des troubles psychiques, une maladie d'Alzheimer...).

Les séances et représentations Relax proposent un environnement bienveillant et chaleureux où chacun, avec ou sans handicap, est accueilli et respecté tel qu'il est.

Ce temps d'échange sera l'occasion de découvrir les aménagements proposés par le dispositif national Relax au cinéma et au spectacle vivant pour se rendre sereinement dans ces établissements culturels.

Cette réunion-débat aura lieu en format visio-conférence via le support « Zoom ».

Le lien « Zoom » sera envoyé aux inscrits quelques jours avant la visio ainsi que le mode d'emploi pour y participer.

Réunion débat gratuite.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE VENDREDI 2 FÉVRIER 2024.

par @ : contact@crmh.fr (**indiquer** : nom, prénom, mail, qualité, adresse, téléphone, établissement et fonction si vous êtes un professionnel)